

## Lignes directrices institutionnelles N° 15 de Prolinnova

### Procédures de révision et de soumission des notes conceptuelles et des propositions élaborées sous la bannière de Prolinnova

*Les partenaires du réseau Prolinnova mobilisent leurs propres ressources – financières et matérielles – afin de pouvoir échanger et apprendre les uns des autres, et de promouvoir une approche d'innovation, de recherche et de développement dirigée par les paysans et paysannes dans le domaine de l'agriculture et de la gestion des ressources naturelles. Ils peuvent également rechercher un financement externe pour explorer conjointement de nouvelles initiatives et méthodologies thématiques et pour soutenir en particulier l'apprentissage et le mentorat Sud-Sud et le réseautage international. Toute personne ou organisation d'une plateforme pays (PP) reconnue par le Groupe de Supervision Prolinnova (POG) peut soumettre des notes conceptuelles (NCs) ou des propositions de financement externe (c'est-à-dire en dehors des organisations partenaires de la PP) avec une référence spécifique à Prolinnova, si elle suit les procédures convenues au sein de la Communauté de Pratique Prolinnova.*

#### **A. Procédures d'examen d'une possibilité de financement par l'EIA**

Une opportunité de financement (appels à propositions, programmes de petites subventions, etc.) peut être identifiée par des membres de l'équipe international d'appui (EIA), par exemple un coordinateur sous-régional (CSR), ou par des individus ou des organisations au sein d'un PP ou par des membres du POG ou des Amis de Prolinnova.

Dès qu'une possibilité de financement a été identifiée par l'EIA ou portée à sa connaissance, et à condition qu'il y ait un préavis d'au moins deux semaines avant la date limite de soumission, l'EIA doit suivre la procédure ci-après, avant de partager l'information avec les PPs :

- Un membre désigné de l'EIA ou du POG doit lire l'appel et le transmettre à tous les membres de l'EIA, en leur indiquant :
  - l'adéquation entre l'orientation du donateur et les objectifs stratégiques et l'approche de Prolinnova
  - le lien clair avec la vision, la mission et les valeurs de Prolinnova
  - la faisabilité, l'orientation et la portée des activités en relation avec les objectifs
  - les critères d'éligibilité, notamment en ce qui concerne le type d'organisations à être leader et impliqué dans le projet, et les pays éligibles
  - la possibilité d'une candidature multi-PP
  - la date limite de dépôt des propositions.
- L'opportunité de financement sera ensuite discutée lors de la prochaine réunion mensuelle de l'EIA. Si la date limite de soumission est très proche, l'EIA peut prévoir une réunion spécifique pour discuter de l'opportunité et de la nécessité de la partager ou non avec les PPs ; si nécessaire, cette discussion peut également se faire de manière asynchrone par e-mail.

*Ce n'est que dans des cas très exceptionnels, par exemple lorsqu'un appel correspond parfaitement à Prolinnova mais que le préavis est inférieur à deux semaines, que l'opportunité sera prise en compte sans suivre la procédure décrite ci-dessus.*

## **B. Procédures pour les partenaires PP se préparant à soumettre une NC ou une proposition au nom de Prolinnova**

**Dans le cas d'opportunités de financement externe identifiées par des individus ou des organisations au sein des PPs :**

- L'individu ou l'organisation qui a l'intention de soumettre une NC ou une proposition en utilisant le nom/affiliation de Prolinnova doit, dans la mesure du possible, obtenir l'aval du Comité National de Pilotage (CNP) de cette PP et en informer le coordinateur sous-régional ou régional concerné du réseau Prolinnova. Ceci s'applique également à la participation à un consortium répondant à un appel à propositions, même si l'organisation membre de Prolinnova n'est pas l'organisation leader du consortium.
- Le coordinateur (sous-)régional peut alors conseiller l'individu ou la PP sur ce qu'il/elle considère comme l'intérêt potentiel du point de vue de Prolinnova et si d'autres entités Prolinnova approchent le même donateur ou sont en compétition pour le même appel. Il peut également indiquer comment inclure d'autres membres de la PP ou d'autres PPs.
- Si elle utilise le nom de Prolinnova dans ses efforts de collecte de fonds, l'organisation hôte d'une PP inclura au moins une et de préférence plus d'une autre organisation membre de la PP dans la proposition. Dans la mesure du possible, les possibilités d'inclure plus d'une PP dans une proposition doivent être explorées.
- L'objectif et les activités du travail inclus dans toute NC ou proposition au nom de Prolinnova doivent être en accord avec les principes et l'approche de Prolinnova (voir E. Directives pour les évaluateurs). Si un grand consortium soumet une NC ou une proposition faisant spécifiquement référence à Prolinnova, certains des axes de travail de Prolinnova ou des composantes de son plan stratégique doivent être clairement visibles dans la NC ou la proposition.
- Les premières versions de la proposition peuvent être envoyées aux membres de l'EIA pour commentaires et conseils, qui peuvent également demander aux membres du POG ou aux Amis de Prolinnova de faire des commentaires.

**Dans le cas où le CSR a informé un ou plusieurs PPs d'une opportunité de financement externe :**

- Les PPs informés doivent faire part de leur intérêt au CSR dans les **cinq jours ouvrables** ou plus tôt, afin de laisser suffisamment de temps pour le processus d'examen. Le coordinateur de la PP doit informer le CNP de l'opportunité et de l'intention de participer à la soumission d'une NC ou d'une proposition.
- Le CSR organisera une séance d'information avec les PPs intéressés afin de leur permettre de mieux comprendre l'opportunité de financement (objectifs, groupes cibles, résultats attendus, sujets pertinents, etc.)
- Le CSR aidera les PPs à évaluer l'intérêt pour eux de soumettre une NC ou une proposition et leur capacité à gérer le projet, au cas où il serait approuvé.

## **C. Garantir la qualité des NCs et des propositions soumises au nom de Prolinnova**

Afin de garantir que la qualité des NCs et des propositions est conforme aux principes et aux normes du réseau, les procédures suivantes doivent être suivies pour l'examen des NCs et des propositions, avec une référence spécifique à l'affiliation à Prolinnova, avant leur soumission.

### **Région et sous-régions de l'Afrique<sup>1</sup>**

- Un **PP individuel** ayant l'intention de soumettre une NC ou une proposition enverra le projet au CSR concerné au moins 10 jours avant la date limite de soumission. Le CSR et le membre du POG de la sous-région examineront le projet dans un délai de cinq jours ouvrables et décideront si le projet peut ou non

---

<sup>1</sup> Ces lignes directrices sont actuellement plus détaillées pour le cas des PPs en Afrique, car elles sont plus nombreuses et sont également plus avancées dans le processus de régionalisation des réseaux que les PPs en Asie ou dans les Andes.

être soumis au nom de Prolinnova. Le PPs soumettant le projet aura alors cinq jours pour prendre en compte les commentaires avant de le soumettre ou – si le feu vert n'est pas donné – pour réviser la proposition afin qu'elle ne soit pas affiliée à Prolinnova.

- Dans le cas d'une NC ou d'une proposition impliquant **plusieurs PPs dans l'une ou les deux sous-régions africaines**, le(s) CSRs compétent(s) discutera(ont) avec les PPs intéressées pour parvenir à une compréhension commune de l'objectif et décider de ce qui sera inclus dans la NC ou la proposition. Le(s) SRC(s) rédigera(ont) la NC ou la proposition avec les coordinateurs des PPs ou d'autres personnes ressources désignées par les coordinateurs des PPs. Au moins le(s) membre(s) du POG de la (des) sous-région(s) examinera(ont) la NC ou la proposition et décidera(ont) du feu vert pour la soumettre. D'autres membres intéressés du POG peuvent également examiner et commenter la proposition.

### Région Asie

- Une NC ou une proposition élaborée par **un PP individuel** sera examinée par le coordinateur régional avant d'être envoyée au coordinateur régional en Asie et au membre du POG représentant les PPs en Asie, qui feront des commentaires et décideront du feu vert final pour la soumission.
- Le coordinateur régional co-rédige les NCs ou les propositions impliquant **plusieurs PPs en Asie**, en consultation avec les PPs concernées. Le membre du POG représentant les PPs en Asie examinera la NC ou la proposition et décidera du feu vert final pour la soumission.

### Région des Andes

- Une NC ou une proposition élaborée par **un PP individuel** sera examinée par le membre du POG représentant la région et un membre de l'EIA, qui décideront du feu vert final pour la soumission.
- Une NC ou une proposition élaborée par **plusieurs PPs dans les Andes** sera examinée par un coprésident du POG et un membre de l'EIA, qui décideront du feu vert final pour la soumission.

### Multi-régional

- Dans le cas d'une NC ou d'une proposition **multirégionale**, au moins deux personnes d'un groupe de révision composé de quatre personnes (deux de l'EIA et deux du POG) examineront le document et donneront le feu vert final pour la soumission.

## C. Calendrier de la révision

Le responsable de la NC/proposition enverra l'ébauche aux évaluateurs **au moins deux et si possible trois semaines ou plus** avant la date limite de soumission, afin de laisser le temps de réagir et d'interagir avec d'autres collaborateurs potentiels au sein et en dehors de la PP. Les évaluateurs fourniront un retour d'information dans les **cinq jours ouvrables** suivant la réception de l'ébauche. Si un évaluateur se rend compte qu'il ne peut pas faire l'évaluation dans les cinq jours, il trouvera une autre personne appropriée au sein de la communauté de pratique Prolinnova pour effectuer l'évaluation dans le délai imparti. Si les évaluateurs n'ont pas répondu dans ce délai, l'initiateur de la NC ou de la proposition doit continuer à faire la demande, afin de ne pas manquer l'occasion. Toutefois, la NC ou la proposition soumise doit être partagée avec le coordonnateur (sous-)régional et le membre du POG(sous-)régionale, et tous les efforts doivent être faits pour inclure leurs commentaires et suggestions dans une version finale et révisée de la proposition.

## D. Lignes directrices pour les évaluateurs

1. Les évaluateurs veilleront à ce que le contenu et la langue de la NC ou de la proposition soient **conformes à l'approche de PROLINNOVA et au plan stratégique actuel**. Par exemple, il devrait traiter d'un ou de plusieurs des éléments suivants :
  - identification et reconnaissance de l'innovation locale
  - facilitation de la recherche et l'innovation participatives menées par les agriculteurs (Développement Participatif d'Innovation / DPI)

- construction d'un partenariat multipartite pour promouvoir l'innovation locale et le DPI
  - facilitation de l'utilisation des Facilités/Fonds d'appui à l'Innovation Locale (FILs)
  - partage et apprentissage au sein des pays et entre eux sur l'innovation locale et le DPI
  - le plaider ou le dialogue politique pour intégrer la promotion de l'innovation locale et du DPI dans la politique et les pratiques agricoles
  - la mise en place ou le renforcement de mécanismes de gouvernance qui offrent un espace et une voix suffisants aux agriculteurs et à leurs organisations ainsi qu'aux ONGs.
2. Les évaluateurs veilleront à ce que toutes les NCs et propositions accordent une attention suffisante aux questions de genre et d'inclusion sociale (et de handicap), en particulier :
- Comment les femmes **participeront** aux activités du projet
  - Comment les femmes devraient **bénéficier** des activités du projet
  - Comment les femmes seront impliquées dans la **gouvernance** des activités du projet
  - Comment les ménages moins aisés, qui sont plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, participeront et bénéficieront du projet
  - Comment les personnes marginalisées ou privées de leurs droits en raison de leur appartenance ethnique, raciale, religieuse, sexuelle, politique ou de toute autre orientation sont incluses dans les activités du projet (si applicable)
  - Comment les personnes handicapées sont incluses dans les activités du projet
  - Si le système de suivi et d'évaluation comprend des données désagrégées et des indicateurs pour mesurer ce qui précède.
3. Les évaluateurs veilleront à ce que chaque NC ou proposition, qu'elle concerne un ou plusieurs PPs, intègrent des activités et des lignes budgétaires pour **permettre le partage et l'apprentissage entre les pays** (par exemple, atelier International des partenaires, atelier régional – au moins un événement de ce genre chaque année), ainsi que la coordination et le suivi au plan (sous-)régional et, si nécessaire, pour l'appui par d'autres membres de l'EIA ou de partenaires expérimentés dans d'autres PPs (mentorat Sud-Sud). Si cela n'est pas possible, par exemple dans le cas de petites propositions de PP qui soutiennent l'innovation des agriculteurs, mais ne peuvent pas supporter de tels coûts, il doit y avoir une explication pour ne pas inclure de telles activités de partage et d'apprentissage entre PPs et des lignes budgétaires.
4. Les évaluateurs vérifieront la NC ou la proposition pour les aspects liés à la **gouvernance** (transparence, responsabilité, mécanismes de retour d'information, leadership des agriculteurs et des ONG – voir également les directives institutionnelles n° 2 de Prolinnova) et à la **sauvegarde** (mesures pour prévenir et répondre à l'exploitation, au harcèlement et aux abus de toute personne engagée dans le projet – personnel de l'organisation et membres de la communauté).
5. Les évaluateurs vérifieront si la NC ou la proposition tient compte de la durabilité, y compris la durabilité sociale (changement de comportement et amélioration du bien-être social des communautés engagées), la durabilité environnementale (les activités ne causent pas de dommages à l'environnement ou n'épuisent pas les ressources naturelles, c'est-à-dire qu'elles ne nuisent pas) et la durabilité économique (soutien aux communautés pour améliorer leurs moyens de subsistance).
6. Les évaluateurs fourniront des commentaires sur la qualité générale de la proposition :
- le réalisme des montants du budget par rapport aux activités prévues
  - l'exhaustivité dans le traitement de toutes les sections nécessaires
  - la clarté et la pertinence de la structure de gouvernance et de gestion
  - tout "signal d'alarme" : questions ou utilisation d'un langage qui pourrait donner une mauvaise image de Prolinnova dans son ensemble (par exemple, description indûment désobligeante du gouvernement/des fonctionnaires du service public, références à la corruption)
  - les aspects de la proposition susceptibles d'affecter son acceptation : cohérence, structure, flux, pertinence et lisibilité (grammaire, orthographe, clarté).